



**Notes de la séance du  
Conseil d'établissements lausannois du**

**jeudi 3 juin 2021 à 19h30**

Casino de Montbenon, Salle des Fêtes, Lausanne

- Présidence :** M. David **Payot**, Conseiller municipal
- Présent-e-s :** Mmes Karma **Al Azmeh Valluy**, Florence **Auras**, Véronique **Biollay Kennedy**, Véronique **Branschi**, Maya **Breitenstein Knobel**, Myriam **Charollais Gonin**, Hannah **Cheseaux**, Ariane **Conus**, Magali **Crausaz**, Davida **Del Curto**, Lauren **Deppierraz**, Raphaëlle **Deshayes**, Latha **Heiniger**, Nicole **Hoffmann-Pochon**, Emilie **Lamour**, Floriane **Nikles**, Séverine **Pedraza**, Marion **Poulard Wipff**, Geneviève **Rossier**, Sandrine **Schlienger**, Martine **Terribilini**, Sylvie **Winkler**, Claude **Zryd Centelighe**
- MM. Jean-Daniel **Conus**, David **Da Silva**, Marc **Ferrer**, Philippe **Hofstetter**, Antoine **Jaquenoud**, Denis **Kart**, Fabien **Kupferschmid**, Sébastien **Nater**, Hubert **Olivier**, Sandro **Patronaggio**, Bertrand **Picard**, Patrick **Pupet**, Michel **Rosselet**, Yves **Steiner**, Serge **Talla**
- Excusé-e-s :** Mmes Layla **Ayari**, Corinne **Benoit**, Isabelle **Costa-Rubin**, Alice **Genoud**, Clémentine **Goy**, Floriane **Grandjean Lüthi**, Corinne **Guinand**, Amélie **Junod**, Isabelle **Lugon**, Léonore **Marquis**, Markella **Murith**, Hélène **Ott**, Esperanza **Pascuas**, Marie-Christine **Richard-Laurella**, Eva **Suarato Adams**, Thanh-My **Tran-Nhu**, Claudia **Turcotte**, Marlène **Voutat**, Danielle **Zombath**, Magali **Zuercher**
- MM. Jean-Paul **Bittar**, Olivier **Dezuari**, Cédric **Fracheboud**, Vincent **Friderici**, Jérôme **Gratzl**, Musa **Kamenica**, Philippe **Miauton**, Christophe **Pidoux**, Jonas **Piguet**, Keko **Razzano**, Roger **Vagnières**, Ernesto **Wendenburg**, Sadr **Zemzemi**
- Invité-e-s :** Mme Tania **Revaz**, membre parents de la CET de Floréal
- Participant-es du SEP :** Mmes Barbara **de Kerchove**, Fabienne **De Pietro**, Maria Teresa **Luperto**



## 1. Ouverture de la séance et accueil

M. Payot souhaite la bienvenue à l'Assemblée et remercie les personnes présentes. Il remercie également Mme De Pietro et la soussignée qui assurent l'organisation et l'intendance des séances du CEL.

Vu l'annulation des séances en 2020, le départ de M. Daniélou, Directeur à l'EP d'Entre-Bois, n'a pas pu être salué lors de la prise de sa retraite le 31 octobre 2020. M. Payot rappelle la personnalité de M. Daniélou qui a montré la diversité dans la possibilité d'interpréter le rôle de directeur ou directrice. Il avait beaucoup d'humour et savait souvent placer les gens là où ils ne s'y attendaient pas d'une manière très pédagogique. M. Payot salue la Directrice qui lui succède, Mme Terribilini, qui était déjà doyenne à l'EP d'Entre-Bois.

M. Payot signale également que Mme Zryd Centelighe succède à M. Guyaz (EP de Mon-Repos) et Mme Guinand succède à M. Nicollier (EPS de Villamont).

## 2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

## 3. Adoption du dernier PV (31 octobre 2019 !)

Le procès-verbal est adopté.

## 4. Informations générales sur les écoles lausannoises

### **Nouvelles de la CRL (Conférence régionale des directrices et directeurs des établissements scolaires lausannois) et plan de rentrée 2021**

M. Conus, Président de la CRLS, prend la parole et donne quelques informations sur la vie scolaire de cette année qui a été particulière notamment avec les préoccupations organisationnelles liées à la situation sanitaire. Actuellement, il y a la préparation des joutes sportives, fêtes de fin d'année et autres promotions. M. Conus souligne la grande collaboration entre les 15 établissements scolaires et la Ville de Lausanne. Tout a pu être mis en œuvre avec souvent des délais très courts. M. Conus remercie les services de la Ville de Lausanne pour la fourniture de matériel, liquide, plexiglas et autres besoins particuliers des deux dernières années. L'objectif est une rentrée 2021-2022 sans masques.

Au niveau scolaire les principaux enjeux sont toujours les mêmes depuis le début de la législature du Conseil d'Etat :

- L'éducation numérique, commencée par les petits degrés, avance gentiment
- Le Concept 360°, toujours en phase de rédaction à différents niveaux dans les Etablissements.

M. Conus évoque les points suivants :

- Tous les établissements développent différents projets pédagogiques (par exemple, au niveau de la CRLS, fermeture progressive des classes de développement remplacées par des structures qui permettent une prise en charge d'un plus grand nombre d'élèves
- L'augmentation démographique amène des besoins en nouveaux bâtiments et entretien du parc immobilier actuel
- Le besoin de matériel avec l'entrée du numérique pour toutes les classes
- Les enjeux communs de l'école et des Commissions d'établissement : bien vivre ensemble à l'école, relais importants avec les parents, la vie associative des quartiers, représentants politiques de la Ville de Lausanne
- Formation des futurs citoyens.



Mme Winkler, Présidente de la CRLP, prend la parole et souligne la très bonne collaboration avec la Ville durant toute la période Covid. Elle met en valeur la collaboration des APEMS qui ont couvert la garde extrascolaire des enfants dès la fermeture de l'école le 13 mars 2020. Les 8 Directions primaires sont très reconnaissantes et remercient le Service des écoles, Mme de Kerchove et ses collaborateurs. Durant les vacances de Pâques, les établissements scolaires ont pu compter sur l'Ecole à la montagne pour donner des activités aux enfants. L'Assemblée applaudit la Ville.

En cette période Covid, la souffrance des adolescents est souvent évoquée. Mme Winkler souligne également la souffrance des petits. Le passage de la 2P à la 3P a été très difficile pour certains enfants car ils n'ont pas suivi la fin de l'année, période où ils apprennent à lire, font de grandes découvertes sur leur « métier d'élève ». Les enseignantes de 3P ont eu de la peine à mettre en route leur classe et à créer un groupe classe. Il a fallu du temps pour revenir en arrière afin que les enfants puissent repartir. Même constat pour les élèves de 5P.

Durant la période Covid, les conférences des maîtres n'ont pas pu avoir lieu ainsi que les réunions de travail concernant le Concept 360°. Il est précieux de se concerter, se parler et ce n'est pas la même chose de le faire par Zoom.

Préparation de la rentrée. Le nombre d'élèves enclassés ne correspond pas toujours au cadre financier. Il y aura peut-être des classes de 2P-3P. Les parents seront surpris mais ces classes fonctionnent bien car les élèves de 3P prennent en charge ceux de 2P.

Il y a beaucoup d'élèves en périphérie alors que le centre se vide. Les Centres de vie infantine (CVE) et les écoles font un gros travail. Trop souvent, les élèves fréquentent des CVE qui ne sont pas proches des établissements scolaires liés à la zone de recrutement. Dès lors, ces élèves devront changer d'établissement en 3P.

Le nombre d'élèves à besoins particuliers est en constante augmentation. Il est difficile de trouver la manière de faire pour que l'enfant trouve sa place dans l'école ordinaire. Cela demande beaucoup d'énergie.

### **Constructions, projets en cours, préavis**

Mme de Kerchove prend la parole et commente les travaux terminés et en cours ainsi que les prochaines étapes.

Se référer au PowerPoint.

Mme de Kerchove évoque la volonté de la Municipalité de réaliser un état des lieux des préaux scolaires et de clarifier la politique de l'aménagement, la gestion de leur affectation et le partage des usages. Elle souligne le rôle des préaux par rapport au climat. Ces derniers peuvent être verdis et perméabilisés pour permettre un meilleur ruissellement des eaux.

Il y a trois objectifs :

- repenser l'aménagement des préaux à l'intention des élèves en impliquant le Conseil des élèves ainsi que les conseils des enfants
- réfléchir à l'ouverture des préaux aux quartiers avec la préoccupation des incivilités et des déprédations. Ces lieux doivent rester accueillants le lundi matin.
- Replanter des arbres, remettre du vert, de la nature en évitant une surcharge de travail pour les concierges.

Se référer au PowerPoint.

### **5. Information sur l'évolution de l'accueil parascolaire et les devoirs accompagnés (DAC)**

M. Payot indique que la réorganisation de l'accueil parascolaire et les devoirs accompagnés se conçoit en plusieurs étapes avec la volonté d'avoir une prise en charge plus cohérente des élèves pour tous les temps parascolaires en dehors de l'école.

Se référer au PowerPoint.



## 6. Projets phares des Commissions (CET) et consultation des élèves : bref état des lieux

### **Beaulieu** : M. Steiner, Président :

- Rédaction d'un rapport d'activités de la CET (2016-2020), mis en ligne
- Semaine de la mobilité et du Pédibus : sensibilisation et informations aux parents sur trois sites de l'établissement (09/2020)
- Chœur de Beaulieu, créé en novembre 2019. Un concert filmé aura lieu le 21 juin 2021
- Discussions et informations sur la mise en œuvre du Concept 360°
- Potagers sur le site de la Pontaise et projet pédagogique avec des enseignant-e-s du site (en cours)
- Projets en suspens : Cafés-parents, Balade des familles, Assemblée générale et conférence.

### **Coteau-Fleuri** : M. Da Silva, Président :

- Réédition des flyers de présentation de la CET (version autocollante ?)
- Présence dans les différents bâtiments (mini stand) le jour de la rentrée scolaire
- Soutien au Conseil des élèves pour leurs projets de journées spéciales (pyjama et bataille d'eau)
- Soutien aux fresques (APEMS et Etablissement)
- Organisation Forum des associations + Assemblée de parents.

### **Entre-Bois** : Mme Lamour, Présidente :

- « Soutien à la langue parentale » : ateliers dans les classes jusqu'en août et exposition audio et visio en décembre 2021 avec un film en janvier 2022
- Concept 360° : sous-groupe de travail "les parents et leurs attentes vis-à-vis de la scolarité de leur enfant".

### **Floréal** : Mme Nikles, membre ¼ professionnel-le-s :

- La Grande Récré : la place du jeu à l'école (violence dans les cours d'école)
- Visibilité de la Commission
- Journée autour du jeu : inviter tous les acteurs de l'école (parents, Apems, etc.). Faire redécouvrir aux participant-e-s d'anciens jeux (élastique, corde à sauter, grand-mère aimes-tu, etc.).

### **La Sallaz** : Mme Poulard Wipff, Présidente :

- Canard scolaire (pas d'édition en 2021)
- Communication parents-enseignants : flyers édités en début d'année
- Sécurité aux abords des collèges.

### **Mon-Repos** : Mme Al Azmeh Valluy :

- Visites des délégués des classes
- Café-parents : projet de 6 rendez-vous sur l'année scolaire
- Participation au concours "Nature en Ville" : création d'un chemin-pilote à la découverte de la faune
- Renforcement des liens avec les quartiers
- Accueil de deux associations : Léman Vert et EnVieMontchoisi.

### **Pierrefleur** : Mme Charollais Gonin, Présidente :

- Sécurité sur le chemin de l'école : recensement auprès des parents des lieux dangereux en termes de sécurité routière (une centaine de réponses, 35 points identifiés). Quatre visites avec les représentant-e-s de la Ville en vue d'aménagements de sécurité
- Transmission d'idées au SEP pour la qualité des aménagements des préaux scolaires et soutien au projet pilote
- Pas de rencontre du quart parents en raison du contexte sanitaire.

### **Prélaz** : Mme Del Curto, Vice-présidente :

- Réaménagement des cours de récréations (nouvelles marelles au sol et nouveaux jouets pour la récréation) en collaboration avec le Conseil des élèves



- Journal "Le Tout Prélaz" – une manière de garder le contact avec les familles. Le 3<sup>ème</sup> numéro va sortir
- "Musique à nos fenêtres" animation musicale en temps du Covid. Un musicien par bâtiment scolaire se produira le 21 juin 2021
- Réflexions et actions auprès des élèves pour prévenir les conflits et développer l'éducation à la paix
- Achat de jouets et sapins de Noël pour tous les collèves en 2020
- Sirop de bienvenue à la rentrée scolaire pour présenter tous-toutes les intervenant-e-s.

**Bergières** : Mme Conus, Présidente :

- Jeudi 19 août 2021, visite du collège pour les nouveaux élèves et leurs parents
- Mars 2022, soirée *Visions d'avenir* en collaboration avec les CET de Villamont/St-Roch et Is.-de-Montolieu (soirée annulée en 2020 et 2021)
- Mai ou juin 2022, pique-nique canadien probablement en collaboration avec une exposition d'art visuel (pique-nique annulé en 2020 et 2021)
- Création d'un sondage pour les élèves de 9, 10 et 11<sup>ème</sup> année concernant la signalétique et l'environnement scolaire au collège des Bergières. Il en ressort des choses très intéressantes sur les constatations et envies des élèves.

**Elysée** : Mme Auras, Présidente :

- Conférence-ateliers de gestion du stress et des émotions, en date du 26 avril 2021, a été mise sur la chaîne YouTube de la Ville (élèves de 8 et 11<sup>ème</sup> année avec leurs parents)
- En novembre 2019, conférence sur les "écrans" avec Nils Weber, psychologue
- A chaque rentrée, distribution d'autocollant et flyer
- Visite Graines d'Entrepreneurs : les élèves de 9<sup>ème</sup> VG pourront y participer.

Travaux des sous-commissions :

- Groupe accueil midi : aménagement des cours de récréation
- Groupe communication : charte
- Groupe échanges : marCHethon en version virtuelle (récolté beaucoup d'argent).

**Béthusy** : M. Kupferschmid, Président :

- Accueil des élèves de 7<sup>ème</sup> le mercredi avant la rentrée scolaire
- Entre fin 2019 et début 2020 : le 40 % des membres de la Commission a été renouvelé
- En 2020 trois réunions de la CET ont eu lieu via Zoom.

Travaux des sous-commissions :

- En appui au Conseil des élèves : parrainage des 7<sup>ème</sup> par des élèves de 11<sup>ème</sup> (une classe de 11<sup>ème</sup> a organisé un rallye et a reçu un bon Payot d'une valeur de CHF 100.-)
- Développement durable :  
L'établissement a ouvert 16 classes supplémentaires à la rentrée 2021 mais également une 17<sup>ème</sup> classe murée à ciel ouvert qui permet de soutenir les initiatives liées au développement durable (énergie solaire, éolien, plantes grimpantes, cacophonie). Les classes qui ont réalisés des projets ont reçu un prix lors des promotions et il y a également eu deux prix individuels.

**Is.-de-Montolieu** : M. Patronaggio, Président :

- Le « jardin participatif » commencé en 2019
- Les fresques graphiques du couvert à vélos/motos
- Visions d'avenir
- Flyers à distribuer aux parents à la rentrée scolaire pour le recrutement de nouveaux membres.

**Villamont** : Mme Cheseaux, Présidente :

- Août - accueil des élèves de 7<sup>ème</sup> le jeudi avant la rentrée scolaire



- Novembre - soirée des parents sur le thème des "écrans"
- 31 mars 2022 - *Visions d'avenir*
- Café-parents autour du thème Covid (repoussé)
- Soutien "Jardin potager".

**C.F. Ramuz** : Mme Heiniger, Présidente :

- Journée de la mobilité septembre 2021 avec CET d'Entre-Bois (décision d'annuler)
- Contrat de quartier Bellevaux-Entre-Bois
- Thème sur le harcèlement scolaire repoussé à la prochaine rentrée scolaire
- Accueil des élèves de 7<sup>ème</sup> avant la rentrée scolaire
- Conseil des élèves – retour des enseignant-e-s (les élèves sont bien au fait sur les thématiques traitées telle que la discrimination)
- Réflexion autour du parascolaire.

**Belvédère** : M. Jaquenoud, Président :

- Accueil des élèves de 7<sup>e</sup> avant la rentrée scolaire
- Renouvellement des membres depuis 2016 : seuls le quart enseignant-e-s est composé des mêmes membres

M. Jaquenoud a intégré la Commission en octobre 2019 et a été élu Président en janvier 2020. Il remercie Mme De Pietro pour toutes les informations utiles qu'elle lui a transmises.

Lors de la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre à l'annexe du Collège du Belvédère, la Commission n'a pas été invitée par la Ville et M. Jaquenoud demande à M. Payot d'y songer pour un prochain événement similaire.

M. Payot explique qu'il a été difficile d'organiser certains événements en raison des normes sanitaires à respecter liées au Covid et promet d'y veiller à l'avenir.

**7. Réponse au postulat *Pour la création d'un fonds pour les établissements scolaires et incidences sur l'organisation des CET***

M. Payot rappelle que la réponse au postulat *Pour la création d'un Fonds pour les établissements scolaires* a été transmise aux membres du CEL en octobre 2020 par voie de circulation :

- Augmentation du budget (+ CHF 3'000.-)
- Tableau de suivi
- Coordination entre les Commissions.

Actuellement, chaque Commission dispose de CHF 1'000.- par année civile pour financer des projets. Il a été constaté que les Commissions d'établissement n'organisent pas toutes les années des événements et que cette somme n'est pas entièrement utilisée. Le Service financier de la ville de Lausanne n'est pas favorable à la création d'un Fonds. De son point de vue, l'organisation budgétaire perd du sens si les économies sont de toute manière réinvesties l'année suivante.

L'idée serait d'organiser deux séances de Coordination des Président-e-s :

- En janvier pour prendre connaissance des projets des CET
- En septembre pour répartir les montants du budget pas utilisés.

Discussion

Mme Crausaz Mottier souligne qu'il y a eu beaucoup d'économie vu les deux années Covid et aimerait échanger avec le SEP pour pouvoir négocier d'autres projets.

Mme Breitenstein Knobel demande si la somme de CHF 3'000.- correspond au dépassement annuel réalisé pour les 15 Commissions.





M. Payot répond qu'actuellement le budget n'a pas été dépassé.

Mme Cheseaux demande si chaque Commission a un budget annuel de CHF 1'000.-.

M. Steiner demande si le solde de CHF 3'000.- sera reporté sur l'année suivante.

M. Payot répond que cette somme sert à créer un équilibre entre les Commissions et qu'aucun solde ne sera reporté.

Mme de Kerchove souligne que certaines Commissions manquaient de budget pour de gros événements. Le rythme n'est pas le même pour toutes les CET. L'idée est de mutualiser la partie du budget pas utilisé qui serait complétée par le SEP avec la somme de CHF 3'000.-.

Mme Conus avait demandé un dépassement de budget de CHF 300.- pour l'organisation d'une conférence. Cette requête a été refusée par le Service des écoles. Vu la pandémie, il y a eu beaucoup d'économie et Mme Conus demande où se trouve cet argent.

M. Payot répond que le besoin est identifié par période. Les CET ne doivent pas s'autocensurer. La Ville craint d'accepter la requête d'une CET si par la suite elle devra refuser la demande d'une autre CET. Par exemple, cette année, la Ville n'a pas beaucoup dépensé d'argent pour les voyages d'étude mais cela ne signifie pas que les budgets des années prochaines seront augmentés pour ces voyages.

M. Patronaggio demande s'il y a un manque de cadre légal ou si c'est une volonté de la Ville de recommencer à zéro chaque année. Il souhaite savoir si le solde du budget des CET pas dépensé peut être capitalisé sur un seul compte pour l'année suivante.

M. Payot répond que, selon le règlement comptable et financier, les soldes ne peuvent pas être capitalisés et donne la parole à M. Picard.

M. Picard annonce qu'il a participé au groupe de travail à ce postulat et précise que les directives d'emplois financiers des fonds interdisent le passage d'un montant d'une année sur l'autre. Le solde revient automatiquement dans la caisse centrale. La proposition d'un fonds de CHF 3'000.- qui ne soit pas spécifique à une Commission a été faite pour donner une réponse favorable au financement de grands projets. En ce sens, il y a une mutualisation de l'ensemble des fonds qui est arrondie par un complément disponible géré par le SEP pour abonder lors de projets plus grands. Si un projet s'étend sur 3 ans, il n'est pas possible de thésauriser, regrouper pour des questions légales.

M. Steiner informe que la CET de Beaulieu a créé une Association. Les membres sont libres de verser leurs jetons de présence sur le compte de cette Association pour capitaliser. Les comptes sont transparents. Il s'agit d'une solution pragmatique.

Selon M. Payot d'autres Commissions ont fait cette démarche et les remercie.

Mme Rossier communique que la CET d'Entre-Bois a demandé une aide financière au Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) et au Bureau lausannois des familles (BLF) concernant leur projet « soutien à la langue parentale ».

M. Picard signale qu'il existe d'autres fonds et que le BLI fait systématiquement des appels d'offre sur le Fonds lausannois pour l'intégration. Il y a également un Fonds intégration, emploi, formation. M. Picard travaille pour ces Fonds et se tient à disposition de l'Assemblée de manière informelle.

Mme Cheseaux revient sur le fait que les Commissions doivent avoir des budgets clairs en janvier et septembre concernant leurs projets et demande si les CET peuvent garder de la spontanéité pour d'autres projets pas annoncés en janvier et en septembre.



M. Payot demande aux CET de garder une certaine liberté concernant les variations des projets non anticipés.

M. Crausaz Mottier demande à quel moment va sortir le rapport de préavis.

M. Payot répond qu'il attendait les remarques des membres de cette Assemblée.

M. Patronaggio demande si l'administration peut fournir aux CET le nom des fonds, leurs montants ainsi que les démarches à entreprendre pour les solliciter.

M. Payot signale que la liste est infinie.

Mme De Pietro prend note de la remarque.

#### **8. Renouvellement des Commissions**

M. Payot signale qu'il y a des départs au sein de la présidence des Commissions :

- Mme Auras pour la CET de l'Elysée
- Mme Lamour pour la CET d'Entre-Bois
- Et peut-être Mme Conus pour la CET des Bergières.

M. Payot les remercie pour leur fort engagement au sein des CET qui dépasse celui reconnu par le versement des jetons de présence. Applaudissements de l'Assemblée.

M. Payot salue également l'engagement multiforme de M. Picard, Vice-président du Conseil des établissements lausannois, qui a toujours eu soin d'assurer le dialogue et d'inclure les différents acteurs. M. Picard a fait un travail précieux en tant que Conseiller communal. Applaudissements de l'assemblée.

#### **Modalités des élections des membres des CET en automne 2021 et calendrier**

Mme De Pietro prend la parole et explique la marche à suivre pour le renouvellement du Conseil et des Commissions d'établissement.

Mme De Pietro donne les éléments suivants :

- Le renouvellement des 4 quarts des CET se base sur le Règlement en ligne réactualisé en 2017
- Chaque quart a ses propres règles
- Coordination entre les Président-e-s sortant-e-s et entrant-e-s
- Etat des lieux des organisations durant l'été
- Assemblées de parents avec élections
- Séance constitutive de chaque Commission avec élection du Bureau et des représentant-e-s au CEL.

Pour le surplus, se référer au PowerPoint.

#### **Projet Quarto (initiative cantonale visant à soutenir les représentant-e-s des parents)**

Mme De Pietro indique qu'il s'agit d'un projet de l'Association Vaudoise de parents d'élèves actuellement subventionné par le DFJC (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture) pendant deux ans. Il est destiné à accompagner les représentant-e-s des quarts parents des 70 Conseils d'établissements du Canton. Il y aura une mise à disposition de documentation écrite et vidéo à l'intention de tous les parents (avec logo) dès la rentrée scolaire.





## Discussion

Mme Nikles demande si le logo va être diffusé dans le cadre du projet Quarto ou s'il s'agit d'un logo des Commissions d'établissement de la Ville.

Mme De Pietro explique qu'il s'agit d'une proposition du projet Quarto qui pourrait être adoptée par les CET et demande à l'Assemblée s'il y a des intéressé-e-s.

Mme Deshayes trouve que ce projet fait sens car il y aurait un visuel commun pour toutes les Commissions des établissements lausannois. Elle demande si le logo concerne uniquement le quart parents.

Mme De Pietro précise que ce projet est en construction et qu'il y a encore des clarifications à faire.

Mme Nikles souhaite connaître la date de la disponibilité du logo.

M. Payot précise que les Commissions d'établissement devront être consultées et ne seront pas forcées par le projet de logo Quarto.

Mme Breitenstein souligne que l'APE doit être un soutien dans cette démarche mais pas le leader.

M. Steiner trouve bonne l'initiative d'informer davantage les parents et propose de mettre sur pied une communication qui donnerait envie aux parents d'intégrer une commission d'établissement en "mettant la chair autour de l'os".

M. Jaquenoud souhaite une clarification quant à la durée du mandat concernant les parents. Des parents ne souhaitent pas s'engager pour cinq ans. Certains parents quittent la Commission en cour de législature car leur enfant quitte l'établissement scolaire.

Mme De Pietro précise que la durée du mandat des parents au sein de la Commission prend fin lorsque leur enfant quitte l'école. Ce qui n'est pas le cas dans les autres quarts.

M. Picard explique que la limite des cinq ans ne concerne que le quart politique.

M. Picard ajoute qu'il ne faudrait jamais donner la parole à un politicien car il oublie de la rendre. Il profite du micro pour remercier M. Payot des mots aimables à son encounter. M. Picard a passé 15 ans avec la Commission, depuis sa création, et a de la nostalgie à la quitter. Selon M. Picard : " il vaut mieux partir quand on est encore estimé par certains plutôt que d'être poussé à la sortie par les autres". Il remercie également Mme De Pietro pour l'avoir "supporté " pendant toutes ces années et Mme de Kerchove qui l'a accepté comme Vice-président de facto. Il remercie les membres de la Commission d'établissement d'Isabelle-de-Montolieu ainsi que M. Conus, Directeur de l'établissement. Il remercie l'équipe de la CET pour l'ambiance et l'aspect sympathique.

M. Picard souhaite bonne route et bonne chance à tous et rend la parole à M. Payot.  
Applaudissements de l'Assemblée.

M. Payot revient sur le projet Quarto et signale qu'il s'agit d'un projet cantonal que la Ville relaie et qui sera amélioré afin de correspondre aux quinze Commissions lausannoises.

Mme de Kerchove rebondit sur la proposition de "mettre la chair autour de l'os" en disant qu'il sera important d'impliquer les Commissions dans l'accompagnement du courrier général aux parents (par exemple : rapport d'activités, etc.). Les parents pourront ainsi se projeter dans la commission de l'établissement scolaire de leur enfant.



Mme Heiniger avait relayé la problématique concernant l'organisation des événements par rapport au type de population quant à la compréhension des textes due à la langue. Il faudra être vigilant quant à la manière de la direction des courriers car l'enjeu sera important par rapport à l'intérêt d'intégrer une commission.

M. Kupferschmid demande s'il y a un moyen pour ne pas adresser le courrier aux parents car la CET de Béthusy a une liste d'attente de parents viennent ensuite.

Mme de Kerchove relève que Mme De Pietro va transmettre à chaque Commission un rétro planning des modalités d'organisation.

Mme Deshayes demande s'il y a une réflexion pour un outil langage simplifié à l'attention des parents.

Mme de Kerchove annonce que le projet Quarto vise à simplifier d'une manière plus explicite la communication avec les parents.

## 9. **Octroi des deux demi-journées de congé en 2022 (1<sup>er</sup> mai tombera sur un dimanche)**

M. Payot rappelle la compétence des CET pour l'octroi de deux demi-journées de congé. Traditionnellement ces deux demi-journées sont organisées de manière à correspondre avec la fête du 1<sup>er</sup> mai de la Commune de Lausanne.

En 2022, le 1<sup>er</sup> mai tombe sur un dimanche et la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers de la Ville de Lausanne, d'entente avec les Directions d'établissements scolaires, fait la proposition d'octroyer une demi-journée de congé le mercredi matin 25 mai, avant le jeudi de l'Ascension et de renoncer à la 2<sup>ème</sup> demi-journée.

Vote : à la majorité avec 1 opposition et 6 abstentions, le congé du mercredi matin 25 mai 2022 est approuvé.

Mme Rossier propose de rétablir la 2<sup>ème</sup> demi-journée. M. Payot demande à l'Assemblée de voter.

Vote : à la majorité avec 4 abstentions et quelques oppositions, l'Assemblée renonce à l'octroi de la 2<sup>ème</sup> demi-journée de congé.

## 10. **Prochaine séance du CEL : jeudi 25 novembre 2021 ou jeudi 20 janvier 2022**

La prochaine séance du CEL aura lieu le jeudi 20 janvier 2022.

La prochaine séance de coordination des Président-e-s aura lieu le 25 novembre 2021.

## 11. **Divers et propositions individuelles**

M. Payot signale que :

- Le SEP organise des offres alternatives en remplacement des Fêtes scolaires autour des Fables de La Fontaine (400<sup>ème</sup> anniversaire).
- Budget participatif : les Directions des établissements peuvent remettre leur projet jusqu'à la rentrée scolaire 2021.
- L'appel à projets pour la sensibilisation au français des enfants allophones en âge préscolaire a suscité des candidatures avec 4 projets retenus (deux autour de la musique, un autour de la lecture avec le CVE des Collonges et un projet artistique).
- La campagne de prévention écrans a été reportée à l'année prochaine.
- Les cérémonies des promotions auront lieu avec une limitation dans le nombre des participant-e-s (uniquement les élèves avec leurs parents). Il ne sera pas possible d'inviter les CET.

Mme Heiniger demande si un rapport d'évaluation sur les CET lausannoises a été fait. Elle relève que le ¼ politique est souvent composé d'un seul membre et qu'il est difficile de



recruter les organisations et associations. Mme Heiniger constate qu'il y a des commissions qui n'ont pas de peine à recruter des parents à l'inverse d'autres commissions. Elle propose que le CEL se penche sur ces points.

M. Payot souligne que le contexte Covid n'a pas favorisé l'évaluation sur ce qui s'est passé. Il y a l'opportunité de réunir les propositions à utiliser à bon escient ainsi que la mise en lien avec les acteurs communaux, du domaine de l'enseignement et des élèves.

Mme De Pietro souhaite remercier la soussignée qui participe à sa dernière séance du CEL. Mme De Pietro : " Mme Luperto est en soutien depuis quelques années, très efficace, toujours à l'écoute. Je tiens à lui rendre hommage pour tout le travail accompli, un peu dans l'ombre, mais souvent en contact avec les membres des CET". Applaudissement de l'Assemblée.

Mme De Pietro remercie également tous les membres présents pour leur énergie à réaliser des projets avec souvent beaucoup de contraintes. Elle espère que toutes ces ressources mises en place pourront être mutualisées.

M. Payot invite l'Assemblée à l'apéritif avec pour consigne de rester assis pour consommer.

Fin de la séance à 22h01.

Maria Teresa Luperto  
Secrétaire